

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AU 31 AOÛT 2022

18 novembre 2022

Note au lecteur

Le *Rapport mensuel des opérations financières* fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

Le *Rapport mensuel des opérations financières au 30 septembre 2022* sera publié au même moment que *Le point sur la situation économique et financière du Québec*, le 8 décembre 2022.

Faits saillants d'août 2022

Au 31 août 2022, soit pour les cinq premiers mois de l'exercice 2022-2023, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un surplus de 1,3 milliard de dollars. Cela représente une diminution de 69 millions de dollars par rapport au solde budgétaire observé l'année précédente à pareille date.

Ce résultat provient :

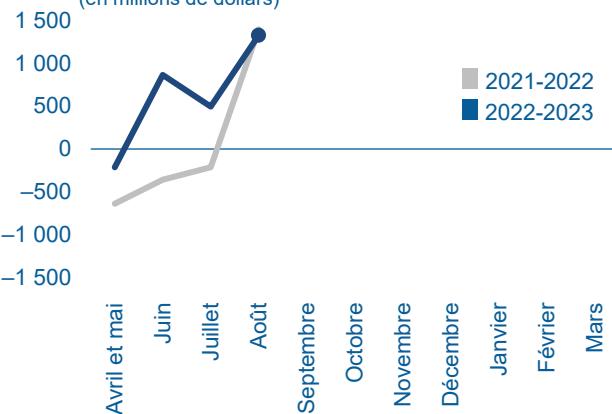
- de revenus de 57,2 milliards de dollars;
- de dépenses de 54,6 milliards de dollars;
- de versements de 1,3 milliard de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans le *Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec – Août 2022*, un déficit budgétaire de 1,7 milliard de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année financière, avant utilisation de la réserve de stabilisation (voir annexe 1).

- Ce déficit inclut une provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance de 2,0 milliards de dollars.

Solde budgétaire cumulatif

(en millions de dollars)



La publication du *Point sur la situation économique et financière du Québec* de l'automne 2022 sera l'occasion de présenter la mise à jour de l'ensemble des prévisions économiques et budgétaires du gouvernement et celle du solde budgétaire pour l'exercice financier 2022-2023.

- Cette mise à jour tiendra notamment compte du nouveau montant ponctuel pour le coût de la vie, dont le versement a été annoncé le 9 novembre dernier.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

(données non auditées, en millions de dollars)

| | Août | | | Avril à août | | | |
|--|---------------|---------------|-------------|----------------|----------------|---------------|---------------|
| | 2021 | 2022 | Variation | 2021-2022 | 2022-2023 | Variation | Variation (%) |
| Revenus autonomes | 8 578 | 8 822 | 244 | 42 104 | 45 971 | 3 867 | 9,2 |
| Transferts fédéraux | 2 464 | 2 233 | -231 | 11 700 | 11 265 | -435 | -3,7 |
| Total des revenus | 11 042 | 11 055 | 13 | 53 804 | 57 236 | 3 432 | 6,4 |
| Dépenses de portefeuilles ⁽²⁾ | -8 452 | -9 089 | -637 | -47 348 | -50 160 | -2 812 | 5,9 |
| Service de la dette | -716 | -888 | -172 | -3 608 | -4 421 | -813 | 22,5 |
| Total des dépenses | -9 168 | -9 977 | -809 | -50 956 | -54 581 | -3 625 | 7,1 |
| SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾ | 1 874 | 1 078 | -796 | 2 848 | 2 655 | -193 | — |
| LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE | | | | | | | |
| Versements des revenus consacrés au Fonds des générations | -260 | -243 | 17 | -1 448 | -1 324 | 124 | — |
| SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION | 1 614 | 835 | -779 | 1 400 | 1 331 | -69 | — |

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

REVENUS

Revenus autonomes

Au 31 août 2022, les revenus autonomes totalisaient 46,0 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 3,9 milliards de dollars (9,2 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

- La bonne tenue de l'activité économique, combinée à l'allègement des mesures de santé publique d'avril à août 2022, a un effet positif sur les revenus autonomes, comparativement à la même période de l'année précédente.

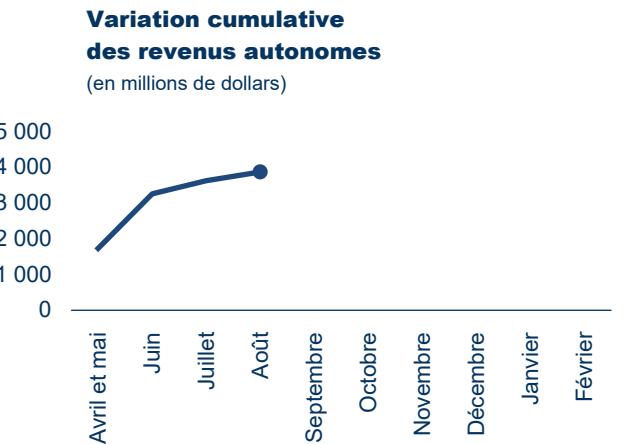
Les **revenus fiscaux** ont augmenté de 3,5 milliards de dollars (10,5 %), pour atteindre 36,8 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse de 1,3 milliard de dollars (8,7 %) de l'**impôt sur le revenu des particuliers** et de 158 millions de dollars (5,3 %) des **cotisations pour les services de santé**, attribuable principalement à la croissance des salaires et traitements;
- la hausse de 951 millions de dollars (22,4 %) des revenus provenant des **impôts des sociétés**, due notamment à l'évolution de l'excédent d'exploitation net des sociétés;
- la hausse de 1,0 milliard de dollars (10,2 %) des **taxes à la consommation**, due à la hausse de la consommation des ménages, soutenue par le retrait graduel des mesures sanitaires, l'utilisation de l'épargne accumulée et la bonne tenue de l'emploi.

Les **autres revenus autonomes** ont augmenté de 440 millions de dollars (6,5 %), pour atteindre 7,2 milliards de dollars, en raison de :

- la hausse des **droits et permis** de 198 millions de dollars (8,4 %), attribuable principalement à l'augmentation des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la hausse des **revenus divers** de 242 millions de dollars (5,5 %), attribuable notamment à la hausse des revenus de vente de biens et services.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont diminué de 76 millions de dollars (3,7 %), pour s'établir à 2,0 milliards de dollars. Cette variation est notamment attribuable à une diminution des résultats d'Investissement Québec liée aux résultats défavorables des marchés financiers d'avril à août 2022. Cette baisse a été atténuée par la hausse de la valeur des exportations d'électricité constatée par Hydro-Québec et par un retour à la normale des activités de Loto-Québec, alors que durant la même période l'an passé, la société n'avait pas repris l'ensemble de ses activités en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie.



REVENUS AUTONOMES

(données non auditées, en millions de dollars)

| | Août | | | Avril à août | | | |
|--|--------------|--------------|------------|---------------|---------------|--------------|---------------|
| | 2021 | 2022 | Variation | 2021-2022 | 2022-2023 | Variation | Variation (%) |
| Impôt sur le revenu et les biens | | | | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 2 769 | 2 893 | 124 | 15 340 | 16 675 | 1 335 | 8,7 |
| Cotisations pour les services de santé | 573 | 558 | -15 | 3 001 | 3 159 | 158 | 5,3 |
| Impôts des sociétés | 794 | 974 | 180 | 4 245 | 5 196 | 951 | 22,4 |
| Impôt foncier scolaire | 90 | 94 | 4 | 440 | 453 | 13 | 3,0 |
| Taxes à la consommation | 2 099 | 2 131 | 32 | 10 294 | 11 340 | 1 046 | 10,2 |
| Revenus fiscaux | 6 325 | 6 650 | 325 | 33 320 | 36 823 | 3 503 | 10,5 |
| Droits et permis | 656 | 637 | -19 | 2 362 | 2 560 | 198 | 8,4 |
| Revenus divers | 873 | 978 | 105 | 4 366 | 4 608 | 242 | 5,5 |
| Autres revenus autonomes | 1 529 | 1 615 | 86 | 6 728 | 7 168 | 440 | 6,5 |
| Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement | 7 854 | 8 265 | 411 | 40 048 | 43 991 | 3 943 | 9,8 |
| Revenus provenant des entreprises du gouvernement | 724 | 557 | -167 | 2 056 | 1 980 | -76 | -3,7 |
| TOTAL | 8 578 | 8 822 | 244 | 42 104 | 45 971 | 3 867 | 9,2 |

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

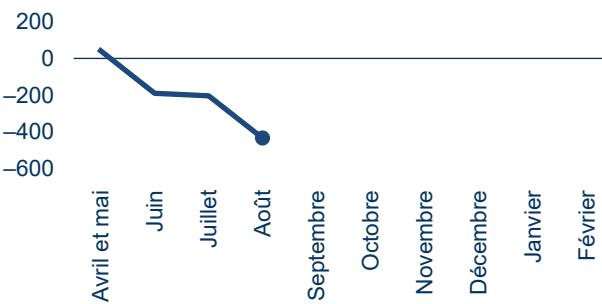
Transferts fédéraux

Au 31 août 2022, les transferts fédéraux totalisaient 11,3 milliards de dollars. Il s'agit d'une baisse de 435 millions de dollars (3,7 %) comparativement à la même période de l'année précédente. Cette variation est principalement attribuable à une diminution des revenus provenant des transferts pour la santé, en partie compensée par une hausse des revenus provenant de la péréquation.

- Les revenus provenant des **transferts pour la santé** ont diminué de 393 millions de dollars (11,6 %), pour atteindre 3,0 milliards de dollars, principalement en raison de la baisse du transfert supplémentaire en matière de santé relatif à la COVID-19 par rapport à l'année précédente.
- Les revenus provenant de la **péréquation** ont augmenté de 228 millions de dollars (4,2 %), pour atteindre 5,7 milliards de dollars. Cette hausse s'explique en partie par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe de péréquation à l'échelle canadienne.

Variation cumulative des transferts fédéraux

(en millions de dollars)



TRANSFERTS FÉDÉRAUX

(données non auditées, en millions de dollars)

| | Août | | | Avril à août | | | |
|--|--------------|--------------|-------------|---------------|---------------|-------------|---------------|
| | 2021 | 2022 | Variation | 2021-2022 | 2022-2023 | Variation | Variation (%) |
| Péréquation | 1 093 | 1 139 | 46 | 5 466 | 5 694 | 228 | 4,2 |
| Transferts pour la santé | 673 | 600 | -73 | 3 391 | 2 998 | -393 | -11,6 |
| Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux | 133 | 125 | -8 | 677 | 622 | -55 | -8,1 |
| Autres programmes | 565 | 369 | -196 | 2 166 | 1 951 | -215 | -9,9 |
| TOTAL | 2 464 | 2 233 | -231 | 11 700 | 11 265 | -435 | -3,7 |

DÉPENSES

Au 31 août 2022, les dépenses totalisaient 54,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 3,6 milliards de dollars (7,1 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 227 millions de dollars (1,0 %), pour atteindre 23,4 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement attribuable à l'indexation des échelles salariales du personnel des établissements de santé et de services sociaux.

Les dépenses du portefeuille **Éducation** ont augmenté de 708 millions de dollars (11,5 %), pour atteindre 6,8 milliards de dollars. Cette hausse est notamment attribuable à l'indexation des échelles salariales ainsi qu'à l'augmentation du nombre d'élèves dans les établissements scolaires.

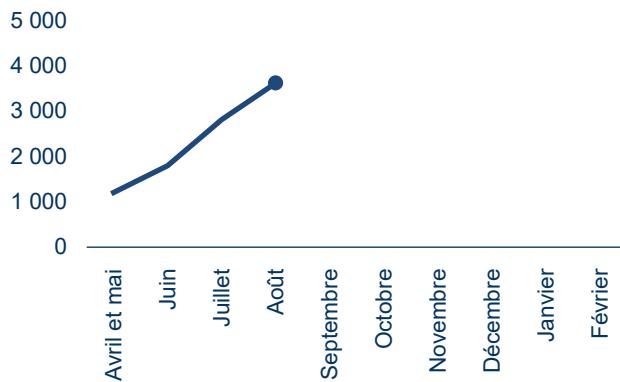
Les dépenses du portefeuille **Enseignement supérieur** ont augmenté de 228 millions de dollars (6,6 %), pour atteindre 3,7 milliards de dollars. Cette hausse découle notamment de l'augmentation des dépenses des établissements d'enseignement collégial et universitaire.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 1,6 milliard de dollars (11,3 %), pour atteindre 16,2 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 346 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, notamment attribuable à des subventions pour la rénovation du parc d'habitations à loyer modique;
- l'augmentation de 287 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, s'expliquant notamment par le crédit d'impôt pour frais de garde d'enfants et par l'Allocation famille;
- l'augmentation de 410 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports, s'expliquant notamment par une compensation de 91 millions de dollars octroyée à la Caisse de dépôt et placement du Québec pour l'obtention des études relatives au projet de Réseau express métropolitain (REM) de l'Est de Montréal, dont la gouvernance est maintenant assurée par le gouvernement et la Ville de Montréal;
- l'augmentation de 222 millions de dollars des dépenses du portefeuille Travail, Emploi et Solidarité sociale, s'expliquant notamment par la hausse des subventions accordées par le Fonds de développement du marché du travail.

Les dépenses du **service de la dette** ont augmenté de 813 millions de dollars (22,5 %), pour s'établir à 4,4 milliards de dollars. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse des taux d'intérêt.

**Variation cumulative
des dépenses**
(en millions de dollars)



DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE⁽²⁾

(données non auditées, en millions de dollars)

| | Août | | | Avril à août | | | |
|-------------------------------------|---------------------|--------------|------------|--------------------------|---------------|--------------|---------------|
| | 2021 ⁽⁴⁾ | 2022 | Variation | 2021-2022 ⁽⁴⁾ | 2022-2023 | Variation | Variation (%) |
| Santé et Services sociaux | 4 425 | 4 354 | -71 | 23 171 | 23 398 | 227 | 1,0 |
| Éducation | 852 | 897 | 45 | 6 140 | 6 848 | 708 | 11,5 |
| Enseignement supérieur | 635 | 688 | 53 | 3 462 | 3 690 | 228 | 6,6 |
| Autres portefeuilles ⁽⁵⁾ | 2 540 | 3 150 | 610 | 14 575 | 16 224 | 1 649 | 11,3 |
| Dépenses de portefeuilles | 8 452 | 9 089 | 637 | 47 348 | 50 160 | 2 812 | 5,9 |
| Service de la dette | 716 | 888 | 172 | 3 608 | 4 421 | 813 | 22,5 |
| TOTAL | 9 168 | 9 977 | 809 | 50 956 | 54 581 | 3 625 | 7,1 |

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs ainsi que par les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs. Les versements au Fonds des générations créent également des besoins financiers.

Pour la période d'avril à août 2022, les besoins financiers nets atteignent 5,7 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le surplus de 2,7 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 688 millions de dollars pour les placements, prêts et avances, qui découlent notamment d'une augmentation de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 976 millions de dollars liés aux immobilisations du gouvernement, dus principalement à des investissements de 2,9 milliards de dollars compensés par les dépenses d'amortissement de 1,9 milliard de dollars⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 1,2 milliard de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent du versement des prestations aux employés de l'État de 2,8 milliards de dollars compensé en partie par le coût net des régimes de 1,6 milliard de dollars⁽⁶⁾;
- les besoins financiers de 4,2 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁷⁾, besoins qui découlent notamment de déboursés relatifs à des dépenses comptabilisées à la fin de 2021-2022;
- les besoins financiers de 1,3 milliard de dollars générés par les versements au Fonds des générations.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

(données non auditées, en millions de dollars)

| | Avril à août | |
|--|----------------|---------------|
| | 2021-2022 | 2022-2023 |
| SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾ | 2 848 | 2 655 |
| Opérations non budgétaires | | |
| Placements, prêts et avances | -8 670 | -688 |
| Immobilisations | -1 110 | -976 |
| Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs | -1 227 | -1 179 |
| Autres comptes ⁽⁷⁾ | 71 | -4 233 |
| Versements au Fonds des générations | -1 448 | -1 324 |
| Total des opérations non budgétaires | -12 384 | -8 400 |
| SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS | -9 536 | -5 745 |

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES – ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2022

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022-2023 (en millions de dollars)

| | Budget de mars 2022 ⁽⁸⁾ | Révisions | Rapport préélectoral d'août 2022 ⁽⁹⁾ | Variation (%) ⁽¹⁰⁾ |
|--|------------------------------------|---------------|---|-------------------------------|
| REVENUS | | | | |
| Impôt sur le revenu et les biens | | | | |
| Impôt sur le revenu des particuliers | 41 147 | 2 267 | 43 414 | 5,2 |
| Cotisations pour les services de santé | 7 299 | 485 | 7 784 | 5,7 |
| Impôts des sociétés | 10 882 | 1 043 | 11 925 | -7,8 |
| Impôt foncier scolaire | 1 178 | -130 | 1 048 | -3,1 |
| Taxes à la consommation | 26 706 | 639 | 27 345 | 10,8 |
| Revenus fiscaux | 87 212 | 4 304 | 91 516 | 4,8 |
| Droits et permis | 5 171 | 347 | 5 518 | -8,8 |
| Revenus divers | 11 680 | -51 | 11 629 | 6,7 |
| Autres revenus autonomes | 16 851 | 296 | 17 147 | 1,2 |
| Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement | 104 063 | 4 600 | 108 663 | 4,2 |
| Revenus provenant des entreprises du gouvernement | 5 628 | 579 | 6 207 | 4,0 |
| Total des revenus autonomes | 109 691 | 5 179 | 114 870 | 4,2 |
| Transferts fédéraux | 28 790 | 810 | 29 600 | 1,6 |
| Total des revenus | 138 481 | 5 989 | 144 470 | 3,6 |
| DÉPENSES | | | | |
| Santé et Services sociaux | -55 842 | -52 | -55 894 | -3,2 |
| Éducation | -19 120 | -152 | -19 272 | 8,0 |
| Enseignement supérieur | -10 141 | -162 | -10 303 | 17,8 |
| Autres portefeuilles ⁽⁵⁾ | -45 041 | 1 | -45 040 | 4,4 |
| Dépenses de portefeuilles | -130 144 | -365 | -130 509 | 2,4 |
| Service de la dette | -8 842 | -1 347 | -10 189 | 18,2 |
| Total des dépenses | -138 986 | -1 712 | -140 698 | 3,4 |
| Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance | -2 500 | 500 | -2 000 | — |
| SURPLUS (DÉFICIT)⁽³⁾ | -3 005 | 4 777 | 1 772 | — |
| LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE | | | | |
| Versements des revenus consacrés au Fonds des générations | -3 445 | 17 | -3 428 | — |
| SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION | -6 450 | 4 794 | -1 656 | — |
| Utilisation de la réserve de stabilisation | — | 927 | 927 | — |
| SOLDE BUDGÉTAIRE⁽¹¹⁾ | -6 450 | 5 721 | -729 | — |

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

ANNEXE 2 : DÉPENSES DE PORTEFEUILLES

Depuis 2022-2023, les dépenses gouvernementales ne sont plus ventilées par mission, mais plutôt par portefeuille.

Les dépenses de portefeuilles présentées dans le *Rapport mensuel des opérations financières* correspondent à celles qui sont engagées dans les différents secteurs d'activité du gouvernement. Le niveau de dépenses présenté fournit également un outil additionnel de gestion budgétaire, contribuant à la responsabilisation des décideurs publics relativement à l'entièreté de leur portefeuille ministériel.

Afin d'assurer une comparabilité entre les prévisions budgétaires, le *Rapport mensuel des opérations financières* et les comptes publics, le tableau suivant présente les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles.

Les éliminations interportefeuilles résultent de l'élimination des opérations réciproques entre les entités de différents portefeuilles.

Les portefeuilles consacrés aux services publics sont :

- **Santé et Services sociaux**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des organismes du réseau de la santé et des services sociaux et aux programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec. Ce portefeuille comprend également les dépenses des autres organismes gouvernementaux reliés à la santé, tels que Héma-Québec;
- **Éducation**, qui comprend principalement les dépenses liées aux activités des établissements d'enseignement préscolaire, primaire et secondaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses des programmes visant à promouvoir les activités de loisir et de sport ainsi que celles des programmes liés à la condition féminine;
- **Enseignement supérieur**, qui comprend principalement les dépenses attribuables aux activités des établissements d'enseignement de niveau collégial et universitaire. Ce portefeuille comprend également les dépenses reliées à l'aide financière aux études;
- **les autres portefeuilles**, qui incluent les dépenses de tous les portefeuilles autres que Santé et Services sociaux, Éducation ainsi qu'Enseignement supérieur. Les autres portefeuilles assurent notamment le financement gouvernemental du milieu culturel et des secteurs des transports et des services de garde, ainsi que le soutien aux personnes, aux municipalités et aux entreprises.

DÉPENSES PAR PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL APRÈS LES ÉLIMINATIONS INTERPORTEFEUILLES (données non auditées, en millions de dollars)

| | Avril à août 2022 | | |
|---------------------------|---|---------------------------------|---|
| | Dépenses avant la répartition des éliminations interportefeuilles | Éliminations interportefeuilles | Dépenses après la répartition des éliminations interportefeuilles |
| Santé et Services sociaux | 23 398 | -521 | 22 877 |
| Éducation | 6 848 | -229 | 6 619 |
| Enseignement supérieur | 3 690 | -63 | 3 627 |
| Autres portefeuilles | 16 224 | 813 | 17 037 |
| TOTAL | 50 160 | — | 50 160 |

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 14 à 19 du document [Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État.](#)

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 78 à 83 du volume 1 des [Comptes publics 2021-2022](#). Les incidences des normes comptables suivantes, édictées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et en vigueur à compter de l'année financière 2022-2023, seront prises en considération dans les comptes publics au 31 mars 2023 : SP 3450 – Instruments financiers (ainsi que SP 1201 – Présentation des états financiers, SP 3041 – Placements de portefeuille et SP 2601 – Conversion des devises) et SP 3280 – Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.
- (2) Les dépenses de portefeuilles après la répartition des éliminations interportefeuilles sont présentées dans l'annexe 2.
- (3) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (4) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2022-2023.
- (5) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (6) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (7) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (8) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans le [Plan budgétaire du Québec – Mars 2022](#).
- (9) Les données de cette colonne sont conformes à celles du cadre financier publié dans le [Rapport préélectoral sur l'état des finances publiques du Québec – Août 2022](#).
- (10) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats de 2021-2022.
- (11) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.qc.ca.